

# Manifestations

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTENARIAT POUR L'OBTENTION DE VERRES RÉUTILISABLES

Financement à 30 %

Dans le cadre de son programme de prévention des déchets, le SITCOM Côte sud des Landes vous propose de développer une action de réduction des déchets en achetant des verres réutilisables.

En collaboration avec Ecolocup, fabricant de verres à Soustons, le SITCOM peut prendre en charge une partie de l'achat de gobelets réutilisables.

### ■ ■ CONDITIONS DU PARTENARIAT

Pour bénéficier de l'aide financière du SITCOM Côte sud des Landes :

- ▶ L'événement organisé doit se situer sur le secteur de collecte du SITCOM Côte sud des Landes
- ▶ La demande doit être formulée par une association ou une collectivité
- ▶ Les verres achetés par l'organisateur doivent respecter les caractéristiques techniques ci-après.
- ▶ Pour des questions d'organisation, la demande de partenariat doit être formulée **au plus tard un mois avant la manifestation**.
- ▶ Après impression, l'organisateur doit transmettre au SITCOM, un exemplaire des gobelets fabriqués.

### ■ ■ CONDITIONS DE FINANCEMENT

- ▶ Le coût du nombre de verres pris en charge par le SITCOM ne doit pas dépasser **30% du coût total HT** du devis présenté par l'organisateur et ce, dans la limite de 450 € HT par organisateur.

### ■ ■ LES ÉTAPES POUR OBTENIR LE SOUTIEN DU SITCOM CÔTE SUD DES LANDES :

**Etape 1 :** L'organisateur demande un devis et un Bon à tirer (BAT) par mél à Ecolocup : [sitcom@ecolocup.com](mailto:sitcom@ecolocup.com)

*Le premier BAT est offert par Ecolocup. Tout frais supplémentaire de BAT sera à la charge de l'organisateur. Le BAT permet au SITCOM de s'assurer de la bonne utilisation de son visuel.*

**Etape 2 :** Dès réception du devis et de la maquette, l'organisateur renvoie **le formulaire de demande de partenariat ci-dessous et les pièces justificatives** (devis, BAT et justificatif le cas échéant) au SITCOM à [adtp@sitcom40.fr](mailto:adtp@sitcom40.fr)

**Etape 3 :** A réception des documents, le SITCOM étudie la demande et renvoie par mél :

- Un accord de principe à l'organisateur (en cas de refus, un mél sera également adressé).
- Le BAT signé à Ecolocup.

**Etape 4 :** Après signature du BAT, les verres seront disponibles à Ecolocup, 9 rue de Mancamp, 40140 SOUSTONS, sous un délai de 15 jours.

### ■ ■ LE PAIEMENT

Pour le paiement des verres, une facture de la somme due sera envoyée, par Ecolocup, à l'organisateur et au SITCOM pour le nombre de verres respectifs que chacun prend en charge

### ■ ■ LE LAVAGE DES VERRES

Le SITCOM Côte sud des Landes ne prend pas en charge le lavage des verres.

# Verres réutilisables

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU VERRE

### ■ LE VISUEL DU SITCOM

Le visuel ci-dessous doit impérativement se trouver au verso du verre financé.  
Plusieurs choix s'offrent à l'organisateur :

► Version monochrome (noir et blanc OU couleur)



► Version couleur



*Afin de préserver l'harmonie du verre, le SITCOM se réserve le droit de refuser un BAT.*

# Verres réutilisables

## FORMULAIRE DE DEMANDE

Financement à 30 %

### LA STRUCTURE ORGANISATRICE

Nom de la structure .....

Adresse de la structure.....

Téléphone ..... E-mail .....@.....

Prénom et nom du responsable de la structure .....

### VOTRE ÉVÈNEMENT

Nom de l'évènement .....

Type d'évènement .....

Lieu.....

Date de l'évènement.....

Public visé .....

Fréquentation estimée .....

### PERSONNE À CONTACTER

Je suis le responsable Ou  Prénom et NOM .....

Fonction .....

Téléphone .....

E-mail. ....@.....

### Justificatifs à fournir au SITCOM

Devis d'Ecolocup pour l'achat de gobelets réutilisables

Bon à tirer créé par Ecolocup

Dans le cas d'une association : la copie du récépissé de déclaration de création de l'association (Préfecture)

Je soussigné ..... certifie avoir pris connaissance des conditions générales de partenariat pour l'obtention de verres réutilisables, financement à 30%, et les accepte.

**L'organisateur,**

Signature et tampon, précédé de la Mention « Lu et approuvé »